

**20-01.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES**

Madame Jocelynn Meadows; messieurs Michel Pineault, Raymond Lacroix, Robin Lavoie et François Dornier (président).

Est également présente : madame Marie-Josée Ross (secrétaire d'assemblée).

Monsieur François Dornier souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

**20-01.02 – LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences
- .02 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 14<sup>e</sup> (19-14) réunion de l'année 2019 du comité exécutif
- .04 – Plan d'action - Révision budgétaire – Suites : pour information
- .05 – Autofinancement et contribution des Pionniers et Pionnières : pour adoption
- .06 – Création d'un poste de régisseur général aux Terrains, bâtiments et approvisionnement : pour adoption
- .07 – Nomination au poste de gestionnaire administrative ou gestionnaire administratif aux Services aux étudiants du Cégep : pour adoption

Il est PROPOSÉ par madame Jocelynn Meadows, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté.

**20-01.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 14<sup>e</sup> (19-14) RÉUNION DE L'ANNÉE 2019 DU COMITÉ EXÉCUTIF**

a) Adoption

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la 14<sup>e</sup> (19-14) assemblée soit adopté tel qu'il est présenté.

b) Suites

Aucune suite

**20-01.04 – PLAN D'ACTION - RÉVISION BUDGÉTAIRE – SUITES : POUR INFORMATION**

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Il informe les membres des suites du dossier et précise que le travail de révision budgétaire suit son cours. Monsieur Dornier stipule également que, pour l'instant, aucune dépense ne sera autorisée sans l'accord du directeur général, si elle n'est pas déjà prévue au budget du Collège. Un budget révisé ainsi que des correctifs à apporter au mécanisme budgétaire seront présentés au conseil d'administration le 3 mars 2020.

**20-01.05 – AUTOFINANCEMENT ET CONTRIBUTION DES PIONNIERS ET PIONNIÈRES : POUR ADOPTION**

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le point.

Le Service d'animation et de promotion sportive du Cégep de Rimouski révisé chaque année le coût de contribution afin de permettre aux étudiants athlètes de participer aux équipes sportives des Pionniers et Pionnières.

Après une analyse du coût de notre offre de service sportive, de notre souci d'augmenter les revenus afin de limiter la charge à notre budget de fonctionnement et des coûts de la concurrence, le Collège recommande l'augmentation de l'ensemble des coûts de contribution des Pionniers et Pionnières pour l'année 2020-2021.

<b>Autofinancement et contribution des Pionniers et Pionnières</b>		
	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>
Cross country mixte	225 \$	300 \$
Soccer féminin	350 \$	425 \$
Soccer masculin	350 \$	425 \$
Cheerleading mixte	275 \$	425 \$
Badminton mixte	350 \$	425 \$
Basketball féminin	350 \$	425 \$
Basketball masculin	350 \$	425 \$
Volleyball féminin D2	350 \$	425 \$
Volleyball féminin D3	350 \$	425 \$
Volleyball masculin	350 \$	425 \$
Natation mixte	350 \$	425 \$
Football masculin	750 \$	900 \$
Hockey masculin		600 \$
Hockey féminin	1300 \$	1600 \$

Toutefois, les membres du comité exécutif se questionnent sur le bien-fondé de l'augmentation de la contribution des étudiantes et étudiants athlètes et souhaitent connaître les critères et les paramètres qui ont servi à établir les coûts proposés. Ils souhaitent également obtenir les prévisions des contributions pour les années à venir et sous réserve d'obtenir les renseignements exigés par les membres du comité exécutif et de leur approbation de ceux-ci;

CONSIDÉRANT le coût de notre offre de service de notre programme sportif;

CONSIDÉRANT la capacité de payer des étudiantes et étudiants;

CONSIDÉRANT les coûts des cotisations des étudiants athlètes dans les autres Cégeps;

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'augmenter le tarif (taxes incluses) des contributions des Pionniers et Pionnières pour l'année 2020.

Les informations seront validées par monsieur François Dornier et transmises par courriel aux membres du comité exécutif. Les membres feront part de leur approbation par retour de courriel. En cas de désaccord avec lesdites informations, une nouvelle résolution reflétant les modifications demandées devra être présentée au conseil.

**20-01.06 – CRÉATION D'UN POSTE DE RÉGISSEUR GÉNÉRAL AUX TERRAINS, BÂTIMENTS ET APPROVISIONNEMENT : POUR ADOPTION**

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Considérant les besoins actuels aux Terrains, bâtiments et approvisionnement, le collège souhaite créer un poste de régisseur général.

CONSIDÉRANT l'absence et les besoins actuels d'un régisseur aux Terrains, bâtiments et approvisionnement;

CONSIDÉRANT la consultation auprès de l'Association des cadres du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT les règles de la *Politique de dotation en ressources humaines* (catégorie D-7 du Cahier de gestion) ainsi que celles de la *Politique locale de gestion concernant le personnel cadre* (catégorie D-4 du Cahier de gestion);

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la création d'un poste de régisseur général aux Terrains, bâtiments et approvisionnement et de procéder à la dotation de celui-ci.

20-01.07 – NOMINATION AU POSTE DE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE OU GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF AUX SERVICES AUX ÉTUDIANTS DU CÉGEP : *POUR ADOPTION*

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Le 19 novembre dernier, au terme d'un congé sans solde, madame Hélène Fortin, titulaire du poste, quittait officiellement ses fonctions de gestionnaire administrative aux Affaires étudiantes et aide à la réussite.

À la suite d'une réorganisation interne au sein de la Direction des études, le poste est nommé gestionnaire administrative ou gestionnaire administratif aux Services aux étudiants.

Afin d'amorcer le processus de dotation du poste en question, l'offre d'emploi fut publiée le 15 novembre dernier et le comité de sélection, créé conformément à l'article 11.4 e) de la Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du Cahier de gestion), procéda ensuite à des entrevues.

Au terme du processus de sélection, le comité est parvenu de façon unanime à faire une recommandation.

CONSIDÉRANT la vacance du poste;

CONSIDÉRANT les règles de la Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du Cahier de gestion) ainsi que celles de la Politique locale de gestion concernant le personnel-cadre (catégorie D-4 du Cahier de gestion);

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection

Il est PROPOSÉ par monsieur Robin Lavoie, APPUYÉ par madame Jocelynn Meaows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la nomination de madame Annie-France Pelletier au poste de gestionnaire administrative ou gestionnaire administratif aux Services aux étudiants du Cégep.

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée.

La séance est levée à 16 h 36.

---

président

---

secrétaire d'assemblée